



# **Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec**

Déposé dans le cadre de la consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

14 juillet 2023

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

**Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89639-536-1

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	2
<b>Présentation de la FTQ</b> .....	2
<b>Contexte</b> .....	3
Axe 1 – Équilibre offre-demande .....	4
▪ Efficacité et sobriété énergétique.....	4
▪ Énergies fossiles et renouvelables.....	5
▪ Transport .....	5
▪ Bâtiment .....	6
Axe 2 – Tarification .....	6
▪ Bloc patrimonial .....	6
▪ Contrats .....	6
▪ Action gouvernementale .....	7
Axe 3 – Gouvernance.....	7
▪ Consultations.....	7
▪ Agence d’efficacité énergétique .....	8
▪ Hydro-Québec .....	8
▪ Régie de l’énergie du Québec.....	8
▪ Fonds dédié .....	9
<b>Conclusion</b> .....	10
<b>Liste des recommandations</b> .....	11

## Introduction

La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), considère être une interlocutrice incontournable dans le débat sur les énergies au Québec. Sa longue feuille de route démontre sans l'ombre d'un doute son expertise dans ce dossier. Celui-ci ne se résume pas à une question économique, n'en déplaie au gouvernement du Québec. La FTQ n'est pas considérée être la clientèle naturelle du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIÉ) et n'a pas été invitée à la journée de consultation du 15 mai 2023. En ignorant de la sorte la centrale, le ministère et son ministre se privent d'une expertise importante relativement à des enjeux cruciaux, tels que la main-d'œuvre.

Pourtant, c'est un enjeu de taille pour que le Québec puisse résoudre les enjeux énergétiques. Cela ne concerne pas simplement le secteur des énergies propres, mais le besoin d'une véritable révolution énergétique au Québec, en passant par une politique industrielle forte et un plan de lutte contre les changements climatiques beaucoup plus ambitieux que le Plan pour une économie verte (PÉV), qui peine à atteindre ses cibles, déjà insuffisantes pour atteindre celle de la carboneutralité du Québec en 2050.

La FTQ s'inquiète également de la tendance du gouvernement de faire valoir le secteur privé comme étant plus efficace que le secteur public. La décision de 1962 du gouvernement du Québec de nationaliser l'électricité demandait du courage. Elle s'est traduite par le plus important gain économique et social de l'histoire de la province.

La FTQ plaide donc pour le maintien du développement des énergies pour les Québécois et les Québécoises et non uniquement pour les intérêts du secteur privé. C'est seulement en maintenant une gouvernance publique que l'essor économique du Québec sera possible.

« Non seulement la nationalisation de l'électricité n'est pas le début d'une campagne de socialisation générale à travers le Québec, mais je dirais même que la nationalisation est une condition essentielle à l'essor de l'entreprise privée de la Province. » - Jean Lesage, 1962.

## Présentation de la FTQ

Fondée en 1957, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) compte 600 000 membres issus de toutes les régions et de tous les secteurs d'activité économique, ce qui en fait la plus grande centrale syndicale québécoise. Ses membres œuvrent dans les industries parmi les plus intenses en carbone, telles que les cimenteries, les alumineries, les pâtes et papiers, les aciéries, les transports, l'agroalimentaire, les mines, etc. Plusieurs d'entre eux travaillent directement dans le secteur de l'énergie, que ce soit pour l'hydroélectricité, le pétrole ou le gaz naturel.

Depuis plusieurs années, la FTQ participe au débat public et contribue à la réflexion sur la lutte contre les changements climatiques, sur les enjeux énergétiques et sur la place des hydrocarbures dans une économie en transition.

En 2013, faisant écho à un colloque national sur les ressources naturelles et la politique énergétique (2012), le 30<sup>e</sup> Congrès de la FTQ adoptait une Déclaration de politique sur l'énergie<sup>1</sup> et ouvrait un chantier de réflexion sur les changements climatiques. Au printemps 2016, une tournée de toutes les régions du Québec a permis à la centrale de mener une réflexion de fond sur les tenants et aboutissants de la transition énergétique ainsi que sur les impacts et les préoccupations que celle-ci fait naître chez ses membres. En décembre suivant, le 31<sup>e</sup> Congrès adoptait ainsi une seconde déclaration de politique pour inscrire l'action et le discours de la FTQ dans le sens de la « transition juste », inspirée de la définition adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2015<sup>2</sup>.

Pour relever le défi climatique, la FTQ est convaincue de la nécessité d'effectuer une transition vers des énergies propres et renouvelables, ainsi que vers une économie verte. De l'avis de la centrale, les autorités responsables de cette transition doivent s'assurer du respect des droits économiques et sociaux des travailleurs et des travailleuses, de la pérennité et de la viabilité des emplois et de la durabilité des communautés dans la transition. Pour la FTQ, une véritable stratégie de développement durable doit donc prévoir les mécanismes de dialogues sociaux permettant aux travailleurs et aux travailleuses, ainsi qu'aux communautés, d'être parties prenantes du processus de transition.

Constatant la menace que les changements climatiques font peser sur les communautés, ainsi que sur la qualité et la pérennité des emplois, la FTQ en appelle au leadership de l'État. La centrale considère donc nécessaire que des mesures ambitieuses soient prises par le gouvernement afin d'amortir les impacts négatifs sur l'emploi et les conditions de travail dans certains secteurs particulièrement visés par l'exigence de réduire l'empreinte écologique. La transition exige un effort de planification et de concertation de la part des partenaires sociaux, pour permettre aux communautés et aux entreprises de s'adapter et d'absorber les changements le plus harmonieusement possible.

## Contexte

Depuis son accès au pouvoir, le présent gouvernement martèle son obsession de créer de la richesse. Cependant, la situation économique des travailleurs et des travailleuses ne cesse de se dégrader, tout comme les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'habitation, etc. Malgré ses objectifs de transition, le gouvernement ne semble pas voir les importantes opportunités liées à une décarbonation planifiée, il ne compte qu'en termes de croissance économique. Autrement dit, la décarbonation doit être au service de l'économie et non l'inverse. Cette vision condamne le Québec à retarder sans cesse la transition énergétique nécessaire et à perdre l'avantage économique qu'il possède avec son portefeuille énergétique actuel.

Bien que des percées technologiques permettent depuis quelques années de faire des gains importants en énergie, il n'en demeure pas moins que le MÉIE ne doit pas planifier le

---

<sup>1</sup> Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), 30<sup>e</sup> Congrès de la FTQ, *Déclaration de politique sur l'énergie*, 2013, En ligne [ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Congres-2013-Declaration-politique-energie.pdf](http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/Congres-2013-Declaration-politique-energie.pdf).

<sup>2</sup> OIT, *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, 2015, p.4.

développement des énergies renouvelables sur des possibilités qui n'existent pas encore. D'ailleurs, les besoins énergétiques ne passent pas uniquement par une augmentation de production, tout comme l'objectif des plans énergétiques ne peut avoir pour seule vocation d'attirer des entreprises privées. L'enjeu énergétique est non seulement d'ordre économique, mais également d'ordre social.

Le ministère semble également prétendre que la prise de conscience des changements climatiques des citoyens et des citoyennes, comme des entreprises, se traduit en attente de services et est d'ordre de la clientèle. C'est faire fausse route, la société civile et le monde des affaires sont aux prises avec d'importants enjeux d'adaptation aux changements climatiques et le seul outil que le gouvernement du Québec possède est son PÉV, un plan incomplet pour faire face aux défis actuels.

Néanmoins, la FTQ se prête à l'exercice proposé par le gouvernement, même si les axes dans cette consultation sont nettement insuffisants pour une réelle planification de la transition énergétique dont le Québec a besoin.

## Axe 1 – Équilibre offre-demande

### ▪ Efficacité et sobriété énergétique

Le Québec doit faire un choix judicieux concernant l'équilibre entre l'offre et la demande. Au-delà d'identifier d'autres sources d'approvisionnement, une clarification doit être effectuée concernant l'efficacité et la sobriété énergétiques. Comment peut-on faire mieux avec ce que nous avons actuellement, avant de recourir directement à de nouvelles sources d'approvisionnement qui demanderont de nouvelles infrastructures? C'est pourquoi, avant même de parler d'efficacité, il faut évaluer de façon rigoureuse les différentes avenues de sobriété. L'efficacité et la sobriété énergétiques ne signifient pas non plus de demander aux citoyens et aux citoyennes de se serrer la ceinture et de mettre ce fardeau sur leurs épaules. Il faut planifier un accompagnement au niveau de l'éducation et sur le plan financier pour atteindre de véritables gains énergétiques. Le gouvernement doit donc promouvoir l'établissement d'un programme d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie dans une perspective globale et collective, tout en adoptant une approche sectorielle et établissant des cibles différenciées. La FTQ est d'accord que les enjeux de sécurité énergétique doivent également être pris en considération.

Concernant le virage que doit opérer le gouvernement du Québec, ce dernier doit mettre en place plusieurs chantiers, comme l'électrification et le développement du transport collectif; la mise en place d'infrastructures vertes; l'intensification de la construction en bois; la rénovation écoénergétique; la modernisation des entreprises ainsi que d'autres mesures d'efficacité énergétique, et ce, en concertation avec le mouvement syndical et la société civile. Concernant l'appui aux besoins énergétiques d'Hydro-Québec, la FTQ privilégie les filières éoliennes et la géothermie. La filière de l'énergie solaire active et passive, doit également être considérée.

### Recommandation n° 1

**Le gouvernement doit promouvoir l'établissement d'un programme d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie dans une perspective globale et collective, tout en adoptant une approche sectorielle et établissant des cibles différenciées.**

- Énergies fossiles et renouvelables

Pour la FTQ, il ne fait aucun doute que le gouvernement du Québec doit privilégier la production, le transport et la distribution d'énergies réellement vertes. La FTQ a un biais favorable concernant la gestion de matières organiques (aliments et agriculture) vers une biométhanisation, source possible de production de gaz à source renouvelable (GSR). Cependant, l'usage du GSR doit être essentiellement réservé pour une utilisation qui ne peut être remplacée par l'électrification, notamment au niveau du secteur industriel. La FTQ privilégie également d'éviter de mettre en place de nouvelles infrastructures concernant le GSR. Le financement public concernant la production, le transport et la distribution d'énergies ne devraient être que pour des sources renouvelables. Cependant, la FTQ demande également que des plans de transition juste soient mis en place pour effectuer la transition des travailleurs et des travailleuses dans le secteur des énergies fossiles. Cette transition juste doit permettre de modéliser les impacts du secteur des énergies fossiles sur l'économie et les communautés, favoriser une pleine participation des travailleurs et des travailleuses dans la planification de la transition des secteurs et modéliser l'impact des plans de décarbonation afin de faciliter le transfert des compétences. Le financement de la transition juste ne doit pas être refilé à la clientèle des énergies renouvelables. Le gouvernement doit trouver de nouvelles sources de financement par l'entremise d'un fonds dédié.

### Recommandation n°2

**L'usage du gaz à source renouvelable doit être essentiellement réservé pour une utilisation qui ne peut être remplacée par l'électrification, notamment au niveau du secteur industriel, en évitant la construction de nouvelles infrastructures.**

**Le financement doit être réservé aux énergies renouvelables et une transition juste doit être mise en place pour les travailleurs et les travailleuses du secteur des énergies fossiles.**

- Transport

La FTQ croit que le secteur du transport doit être lié aux consultations sur les énergies propres. Le gouvernement vise une électrification du secteur des transports, mais la FTQ constate déjà les enjeux de manque de main-d'œuvre, d'infrastructures inadéquates et d'un manque important de modélisation sur les besoins énergétiques à venir. C'est pourquoi la FTQ demande une concertation interministérielle entre le MÉIÉ, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Le gouvernement doit également se doter d'une stratégie de grappe industrielle en électrification des transports, incluant notamment des volets formations, emplois et recherches.

### Recommandation n°3

**En ce qui a trait à l'électrification des transports, le gouvernement doit mettre en place une approche interministérielle et se doter d'une stratégie de grappe industrielle incluant notamment des volets formations, emplois et recherches.**

- Bâtiment

La FTQ plaide pour que le code du bâtiment inclut de réelles balises pour améliorer le rendement énergétique des nouveaux bâtiments ainsi que ceux existants. Cela requiert que le code électrique du Québec soit proactif pour assurer l'installation des bornes de recharge électriques dans tous types de bâtiments, qu'ils soient nouveaux ou existants. De plus, cela demande que la formation professionnelle dans la construction soit valorisée et qu'elle inclue des modules sur l'efficacité énergétique. Finalement, les travailleurs et les travailleuses de la construction et les entrepreneurs doivent avoir accès aux meilleures pratiques pour accroître l'efficacité énergétique des bâtiments.

### Recommandation n° 4

**Revoir le code du bâtiment et le code électrique du Québec, tout en octroyant la formation nécessaire en efficacité énergétique des bâtiments.**

## Axe 2 – Tarification

- Bloc patrimonial

Du point de vue de la FTQ, toutes modifications de la tarification du bloc patrimonial ne peuvent être effectuées sans consultation et sans l'établissement d'un nouveau pacte social. C'est pourquoi la centrale demande au gouvernement d'examiner la possibilité d'instaurer un principe de tarification progressive, de manière à prendre en compte la capacité de payer des usagers et des usagères. La FTQ ne souhaite pas revenir à un système où les tarifs sont établis en fonction des profits du secteur privé, tel que ce qui prévalait au Québec avant les années 1960. D'ailleurs, la FTQ préconise que le gouvernement utilise son pouvoir pour empêcher toute hausse de tarifs d'électricité avant que la société d'État n'ait fait preuve de l'obligation d'une telle mesure.

La FTQ propose également d'explorer le principe de cotation énergétique des résidences, afin d'assurer une équité dans les capacités financières de la clientèle.

### Recommandation n° 5

**Toute modification de la tarification du bloc patrimonial ne peut être effectuée sans consultation et sans l'établissement d'un nouveau pacte social.**

- Contrats

La FTQ somme également le gouvernement de renégocier les contrats secrets entre Hydro-Québec et les grandes entreprises consommatrices de manière à libérer Hydro-Québec de

l'obligation d'acheter les surplus d'électricité produits par une entreprise privée en cas de grève ou de lock-out. La FTQ demande que ces contrats soient rendus publics. De plus, la centrale demande au gouvernement de revoir les conditions auxquelles les tarifs préférentiels sont octroyés à la grande industrie.

#### **Recommandation n° 6**

**Renégocier les contrats secrets entre Hydro-Québec et les grandes entreprises de manière à libérer Hydro-Québec de l'obligation d'acheter les surplus d'électricité produits par une entreprise privée en cas de grève ou de lock-out et rendre publics lesdits contrats.**

- Action gouvernementale

Le gouvernement du Québec dispose déjà d'outils pour financer la décarbonation de son économie sans systématiquement refiler la facture aux citoyens et aux citoyennes. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) pourrait, par exemple, être mis à contribution différemment. Cependant, la décarbonation du Québec ne peut reposer sur les forces du marché à elles seules. Le gouvernement dispose de plusieurs leviers publics dont il doit faire usage, tel que Hydro-Québec ou la Caisse de dépôt et placement du Québec. C'est pourquoi la FTQ exige une approche plus interventionniste du gouvernement en mettant un plan ambitieux de transition qui soit cohérent, structuré et adéquatement financé.

#### **Recommandation n° 7**

**Concernant la lutte aux changements climatiques et les ambitions de décarbonation du Québec, la FTQ exige une approche plus interventionniste du gouvernement en mettant en place un plan ambitieux de transition qui soit cohérent, structuré et adéquatement financé.**

### Axe 3 – Gouvernance

- Consultations

Tel que mentionné précédemment, la FTQ ne peut accepter que la voix de milliers de travailleurs et de travailleuses dans le secteur énergétique ne soit pas entendue. C'est pourquoi elle demande que le mouvement syndical soit un partenaire incontournable dans le dossier énergétique et soit associé étroitement aux diverses consultations gouvernementales à venir. La FTQ exige que l'expertise des travailleurs et des travailleuses du secteur énergétique soit reconnue et que ces derniers soient considérés comme étant des intervenants incontournables. La FTQ préconise également que la société civile soit adéquatement entendue dans toutes les consultations sur l'énergie. Il est inconcevable que les actionnaires d'une société d'État ne soient pas entendus lors de grands changements. L'énergie est largement un bien commun, pour l'ensemble de la population du Québec.

#### **Recommandation n° 8**

**Inclure les syndicats et les autres parties prenantes dans les consultations et reconnaître l'expertise des travailleurs et des travailleuses.**

- [Agence d'efficacité énergétique](#)

Dans toutes les perspectives de gouvernance, la FTQ réitère que l'État doit demeurer le maître d'œuvre. C'est pourquoi elle demande l'élaboration d'une politique de l'énergie structurante et cohérente, en faveur d'une gestion collective des ressources énergétiques et de leur exploitation, en l'articulant avec ses autres politiques et stratégies et notamment une éventuelle politique industrielle. Pour se faire, la FTQ demande la mise en place d'une nouvelle Agence d'efficacité énergétique, dont la mission consistera à promouvoir des mesures d'efficacité énergétique, notamment par le biais de campagnes d'information et d'éducation pour les entreprises et la population sur les enjeux climatiques, l'urgence d'une sortie progressive de la consommation d'énergies fossiles, la nécessité d'économiser l'énergie et de l'utiliser de manière plus efficace.

**Recommandation n° 9**

**Que le gouvernement mette en place une nouvelle Agence d'efficacité énergétique.**

- [Hydro-Québec](#)

La FTQ craint une privatisation partielle de son joyau qu'est Hydro-Québec. Cette société d'État est un véritable moteur économique dont bénéficie la population. De plus, cela permet des tarifs compétitifs pour les entreprises du Québec et positionne la province comme un acteur énergétique incontournable. Hydro-Québec possède ses propres moyens de production et dispose d'une main d'œuvre hautement qualifiée et reconnue mondialement. C'est pourquoi la FTQ réclame que le mandat d'Hydro-Québec soit étendu à l'ensemble de la production, le transport et la distribution électrique, quelle qu'en soit la source; que la société d'État fasse le point sur la production privée d'électricité sur son territoire; et que la filière éolienne et toute autre production privée soient nationalisées.

**Recommandation n° 10**

**La FTQ réclame que mandat d'Hydro-Québec soit étendu à l'ensemble de la production, le transport et la distribution électrique quelle qu'en soit la source et que les sources renouvelables soient nationalisées.**

- [Régie de l'énergie du Québec](#)

À l'origine, le mandat de la Régie de l'énergie du Québec était d'approuver les plans d'approvisionnement et les tarifs d'électricité, suite à des consultations publiques. La Régie assumait donc un rôle de contre-expert face au gouvernement et à Hydro-Québec, lui octroyant une indépendance nécessaire. Ce rôle doit être protégé. De plus, les orientations de la Régie doivent être alignés sur les objectifs climatiques du gouvernement et non vers une croissance économique à tout prix. C'est pourquoi la FTQ croit que le mandat de la Régie de l'énergie du Québec doit être renforcé et dépolitisé. La Régie doit grandir, appuyée par son expertise, et devenir beaucoup plus qu'une simple agence d'exécution. Elle doit acquérir la notoriété et l'indépendance dont elle a besoin pour une planification énergétique libre et éclairée. Dans tous les cas, la FTQ s'oppose vivement au rapatriement de tous les pouvoirs de la Régie vers le MÉIÉ.

#### **Recommandation n° 11**

##### **Renforcer et dépolitiser le mandat de la Régie de l'énergie du Québec.**

- Fonds dédié

Pour s'assurer que la transition énergétique, la décarbonation et la lutte contre les changements climatiques soient réussies, il faut amortir les risques, impliquer les parties prenantes, créer des opportunités et s'assurer du maintien des conditions de travail. C'est pourquoi la FTQ croit que la transition énergétique doit s'appuyer sur des conditions financières favorables et adéquates. Chaque initiative doit donc pouvoir compter sur un cadre financier concret et réaliste tout en tenant compte de la compétitivité internationale.

La FTQ propose également la mise sur pied d'un fonds dédié au développement d'une économie québécoise fondée sur les énergies propres et à toutes autres activités jugées pertinentes collectivement.

#### **Recommandation n° 12**

##### **Mettre un fonds dédié sur pied.**

## Conclusion

Ce chantier sur les énergies renouvelables peut devenir un véritable tremplin pour un Québec moderne, vert et prospère. Encore faut-il que les résultats de ce virage puissent bénéficier à tous et à toutes. La FTQ craint vivement que les seuls récipiendaires des bénéfices ne soient que les grandes entreprises privées. Ce qui serait un recul inqualifiable pour le Québec.

De plus, le Québec est en perte de vitesse sur la lutte contre les changements climatiques et la protection de la biodiversité. Les cibles actuelles sont tout simplement trop basses et les plans ne sont pas assez ambitieux. Décarboner le Québec est un défi de taille et nous ne pouvons constater qu'une improvisation de la part du gouvernement qui tente de sauver la chèvre et le chou au détriment d'une réelle révolution énergétique, écologique, économique et sociale. Décarboner le Québec pour 2050, c'est demain et le leg du gouvernement actuel semble se diriger tout droit vers le parti qui aura échoué à un moment crucial de l'histoire du Québec. Il ne reste que très peu de temps pour mettre en place un virage digne des impératifs climatiques. La FTQ encourage vivement le gouvernement à prendre cette voie. Il se fera alors un allié de la plus grande centrale syndicale au Québec.

## Liste des recommandations

### **Recommandation n° 1**

Le gouvernement doit promouvoir l'établissement d'un programme d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie dans une perspective globale et collective, tout en adoptant une approche sectorielle et établissant des cibles différenciées.

### **Recommandation n°2**

L'usage du gaz à source renouvelable doit être essentiellement réservé pour une utilisation qui ne peut être remplacée par l'électrification, notamment au niveau du secteur industriel, en évitant la construction de nouvelles infrastructures.

Le financement doit être réservé aux énergies renouvelables et une transition juste doit être mise en place pour les travailleurs et les travailleuses du secteur des énergies fossiles.

### **Recommandation n°3**

En ce qui a trait à l'électrification des transports, le gouvernement doit mettre en place une approche interministérielle et se doter d'une stratégie de grappe industrielle incluant notamment des volets formations, emplois et recherches.

### **Recommandation n° 4**

Revoir le code du bâtiment et le code électrique du Québec, tout en octroyant la formation nécessaire en efficacité énergétique des bâtiments.

### **Recommandation n° 5**

Toute modification de la tarification du bloc patrimonial ne peut être effectuée sans consultation et sans l'établissement d'un nouveau pacte social.

### **Recommandation n° 6**

Renégocier les contrats secrets entre Hydro-Québec et les grandes entreprises de manière à libérer Hydro-Québec de l'obligation d'acheter les surplus d'électricité produits par une entreprise privée en cas de grève ou de lock-out et rendre publics lesdits contrats.

### **Recommandation n° 7**

Concernant la lutte aux changements climatiques et les ambitions de décarbonation du Québec, la FTQ exige une approche plus interventionniste du gouvernement en mettant en place un plan ambitieux de transition qui soit cohérent, structuré et adéquatement financé.

### **Recommandation n° 8**

Inclure les syndicats et les autres parties prenantes dans les consultations et reconnaître l'expertise des travailleurs et des travailleuses.

### **Recommandation n° 9**

Que le gouvernement mette en place une nouvelle Agence d'efficacité énergétique.

**Recommandation n° 10**

La FTQ réclame que mandat d'Hydro-Québec soit étendu à l'ensemble de la production, le transport et la distribution électrique quelle qu'en soit la source et que les sources renouvelables soient nationalisées.

**Recommandation n° 11**

Renforcer et dépolitiser le mandat de la Régie de l'énergie du Québec.

**Recommandation n° 12**

Mettre un fonds dédié sur pied.